

FINANCES

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

<p>Conseil Régional Réunion du 3 - 4 et 5 février 2011</p>
--

Le Conseil Régional de Bretagne adopte une résolution veillant à la transparence de ses partenaires financiers sur leurs activités dans les paradis fiscaux

Intervention d'Eric Berroche

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Voilà que nous sommes mobilisés contre l'évaporation de 50 milliards de recettes fiscales, un véritable vol camouflé derrière la sémantique indulgente du "paradis" fiscal, une activité qui occupe bien du monde dans les sphères du capitalisme, un casino qui rapporte toujours aux mêmes.

C'est une évidence: à défaut de leur promettre l'enfer, même fiscal, il est légitime que les collectivités portent quelques exigences. Nous le faisons aujourd'hui, d'autres l'ont fait ou le feront. Puisse tout ceci inspirer le Président de la République qui a abondamment vitupéré "les patrons voyous" et "les spéculateurs", et qui n'a pas manifesté une grande détermination pour au moins contenir le phénomène.

Pourtant, en 2009, nous devions comprendre que le glas avait sonné pour les tricheurs!

En 2011, les détournements continuent.

Le Président de la République a été très actif pour culpabiliser les Français attachés à quelques droits sociaux.

Or, tout le problème est là: ce qui n'abonde pas des dépenses socialement utiles nourrit une bulle financière grandissante et des privilèges exorbitants.

Sur cette terre, c'est la "crise" pour le commun des mortels...

"La tentation du paradis" n'est que l'aboutissement d'un processus de valorisation du capital sur les territoires du capitalisme intégral ou, parfois dans des activités que nous situons plutôt du côté de l'enfer.

Nous approuvons donc cette délibération et nous sollicitons une sémantique plus laïque et plus à gauche: celle de la justice fiscale et de la justice sociale.